

Le « profilage » n'est pas quelque chose qui se pratique couramment en France, celle-ci étant plutôt orientée par la psychologie clinique et sa prise en compte du singulier. Qu'est-ce à dire ? Que « la personnalité » n'existe pas vraiment dans cette perspective, il n'y a pas de « personnalité criminelle » qui tienne. Malgré tout il est toujours possible d'émettre des hypothèses sur ce qui a conduit une personne à commettre un crime, en somme d'analyser et de décrypter le *mécanisme* du passage à l'acte. Ce qui permet bien souvent au clinicien de savoir si un homme a pu ou non commettre tel type de crime.

Quel type de « jouissance » a pu présider à tel type de crime ? Voilà la question que le clinicien est en droit de se poser. Dans un crime comme celui de Brigitte, où le meurtrier n'a jamais été « officiellement » identifié, la psychopathologie peut donc venir en aide aux enquêteurs. Daniel Bourdon, ayant obtenu de nouveaux éléments est ainsi venu nous trouver.

Retour sur l'affaire de Bruay et sur le profil du criminel

Dans l'affaire de Bruay un nouvel élément de taille, le témoignage de l'ancienne épouse du tueur présumé, a pu être recueilli. Une dame âgée de quatre-vingt-deux ans est en effet venue se confier à la police récemment, juste après le décès de son fils. Daniel Bourdon a ainsi pu l'interroger à plusieurs reprises et j'ai moi-même pu écouter son troisième et dernier entretien dans son intégralité.

Mon analyse sera une analyse clinique. Je me suis davantage focalisé sur la forme, sur l'énonciation, que sur le fond et le sens des paroles. Le but étant de parvenir à établir la crédibilité du témoignage.

Son élocution est claire, fluide. Elle sait se faire entendre et improvise sans conteste ses réponses au fil des questions. On sent aussi d'emblée que l'on n'a pas affaire à un discours froid, plaqué et désaffecté. Peut-être néanmoins à une certaine forme de répétition, à une ritournelle qu'elle aurait maintes fois formulée ces derniers mois.

Au niveau de l'émotion elle appuie simplement sur certains faits, haussant le ton pour se faire bien entendre quand ça lui semble important. En aucun cas elle ne nous est apparue comme exaltée, maniaque. À chaque question, elle répond de manière plutôt égale, calme et précise. Si des termes dénotent de la colère c'est d'une colère froide, rationnelle, et non pas de quelque chose de passionnel dont il s'agit. Son énonciation est celle d'une personne qui a digéré, rationalisé ses affects. C'est que les faits, pour elle, ne sont plus au présent. Cette dame a du recul. Elle sait ce qu'elle dit, et le dit sans que l'on puisse présager dans son énonciation d'une quelconque forme de folie. Il ne s'agit pas du discours d'une personne délirante. Et l'on peut aussi

affirmer que cette femme n'est pas sous l'emprise de l'alcool ou de médicaments psychotropes durant l'entretien.

En effet, pas de passage du coq à l'âne, bien au contraire une cohérence et une logique présentes tout du long. Rien qui néanmoins viendrait évoquer des traits de paranoïa. Il n'est jamais fait mention d'un Autre qui aurait orchestré quoi que ce soit. On ne relève pas non plus la moindre volonté de nous convaincre. Cette femme, aucun doute, croit à ce qu'elle dit. Elle ne cherche pas à manipuler, ni à séduire. Elle témoigne, simplement. Elle dit ce qu'elle croit être la vérité.

En tant que psychologue, on peut donc dire avec certitude que le discours entendu n'est pas le discours d'une personne qui délire, ni d'un pervers qui cherche à manipuler. Pas la moindre trace de mythomanie non plus. Ni la moindre volonté de se « faire valoir ».

Quelques notions de clinique criminologique

Le criminel, revenons à lui, contrairement à ce que l'on pense, ne cède que rarement à une pulsion brutale et sauvage. Il met en scène un acte. Il le fait alors avec rigueur et logique, dans un scénario dont les modalités et le mode opératoire sont toujours des plus manifestes. La causalité psychique inconsciente y est presque toujours en jeu. Autrement dit un crime est toujours lié à notre condition d'être parlant, dont le propre, sans entrer ici dans les détails, est d'être assujetti au *fantasme*. Ce qui advient, avec les meurtriers, c'est que ce fantasme, fondamental pour tout un chacun, n'a pas pu se constituer adéquatement. Du moins il n'est pas parvenu à permettre de protéger le sujet du passage à l'acte criminel. Car si l'on fantasme, eh bien, c'est précisément pour se protéger de l'agir.

Chaque tueur est à considérer au cas par cas. Et il est tout à fait possible de se prononcer sur la possibilité pour un homme d'avoir eu ou pas la « capacité » d'être passé à l'acte. Mais aussi de dire si une fois le crime advenu, tel sujet aurait pu ou non vivre avec, sans jamais « craquer ».

En effet la question de la culpabilité est centrale lorsqu'il s'agit d'un crime dont on pense que le meurtrier court toujours. Il s'agit alors non pas tant d'étudier la « personnalité » d'un présumé tueur, mais plutôt de se pencher sur sa capacité à avoir pu commettre un crime. Particulièrement, en ce qui nous concerne ici, de déterminer si telle personne est susceptible d'avoir dissimulé et gardé pour elle des années durant un crime commis. Cela a toute son importance pour le présumé tueur de la jeune Brigitte. Simplement parce qu'il ne s'est jamais fait prendre. Il n'a donc jamais cédé à l'impulsion de parler pour « soulager sa conscience ».

Le tueur de Brigitte ne fait donc pas parti de ces hommes énigmatiques qui cherchent par le crime lui-même à être sanctionnés afin d'expier une insoutenable (et inconsciente) culpabilité.

Cet homme doit bien plutôt vivre sans aucune inhibition morale. Ici, l'absence de conscience morale, de culpabilité, est quasi certaine. Le tueur de Brigitte n'a probablement eu aucun remords, aucune culpabilité d'avoir fait ce qu'il a fait. Ce tueur a pu vivre avec son crime – probablement accidentel, non prémédité. Quant au sentiment d'être justifié à tuer pour son seul profit, profitant d'une absence d'inhibition morale pour se faire meurtrier comme tel, il ne peut s'agir de cela chez l'auteur du crime de Brigitte. Nous pensons qu'il n'a tué, cet homme, qu'une seule fois dans toute sa vie. Il a d'ailleurs très vraisemblablement du vivre la scène comme n'y étant pas, « hors de lui », totalement « sorti de ses gongs ».

Il existe des psychopathes, qui usent de cette absence particulière de culpabilité pour gagner leur vie. Des hommes de main au service de réseaux mafieux par exemple. Mais cela n'a pas pu être le cas pour le meurtrier de Brigitte. Cet homme, qui a commis d'après nous son crime par « accident », fait tout simplement parti de ceux qui peuvent n'en éprouver aucun remords. Qui peuvent alors garder un silence quasi absolu, et dissimuler leur méfait une vie durant. Ne pas avoir la capacité de culpabiliser, avoir tué presque par hasard, sous la colère, sous une subite sensation de toute-puissance narcissique, et savoir se servir de son absence d'inhibition morale pour en vivre, cela fait deux.

Un certain type de narcissisme, le sentiment d'être par-delà et au-dessus de la Loi humaine, prime parfois chez certains individus. On a alors affaire à une figure particulière du criminel, à un homme qui donne l'impression d'avoir en quelque sorte triomphé de toute culpabilité. Cela force parfois l'admiration. C'est à ce titre que le criminel est susceptible d'exercer une intense influence sur autrui. Celle qui fut la femme du meurtrier présumé ne se prive pas d'évoquer le côté séducteur de son ex-mari. C'est *a priori* un homme aimé des gens, forçant bien souvent leur admiration.

Pour Brigitte, la structure propre à l'assassin l'a probablement fait passer malgré lui à l'acte et étrangler l'adolescente, mais sans qu'il en ait eu la moindre intention. Sa structure névrotique un peu limite, son sentiment de toute-puissance, l'a mené à étrangler la jeune femme car elle a probablement dû refuser ses avances ou ne pas prendre au sérieux ses menaces. Une conscience morale pas suffisamment forte lui aura ensuite permis de fuir, et de ne jamais dire un mot de son crime. Cela car il ne fut jamais écrasé par le poids d'une quelconque culpabilité. Néanmoins sont probablement intervenus dans cette affaire des tiers, comme le montre Daniel Bourdon. Eux, par un froid calcul, et pour se protéger, ont maquillé le crime afin qu'il passe pour le crime d'un rodeur, d'un fou, d'un déséquilibré. Leur but étant de brouiller les pistes.

Mais nous avons établi que cela ne collait pas, simplement puisqu'un tel tueur, un psychotique, serait bien probablement resté hagard, près du cadavre, ne cherchant pas à fuir, et encore moins par la suite à dissimuler ou cacher son acte.

Les psychotiques se font attraper très vite car ils n'ont aucune intention de cacher le crime. Ce dernier est un acte qui vient pour eux prendre place dans leur délire comme étant tout à fait légitime. Il est sinon commis sous l'emprise d'une bouffée délirante, et le meurtrier est alors comme absent à lui-même. Le tueur de Brigitte, donc, n'est pas un fou, ce n'est pas un individu qui délirait au moment des faits.

Le pur névrosé, quant à lui, cherchera à se faire attraper afin de soulager sa culpabilité (inconsciente) en tuant. C'est alors pour ainsi dire la culpabilité qui a tué, et c'est la peine, la sanction recherchée qui soulagera le sujet. Pour le tueur de Brigitte cela est exclu car le tueur a tout fait, et avec succès, pour ne jamais être inquiété, pour ne jamais être pris.

Alors quel type de structure pour ce criminel ? Un névrosé, mais qui ne cherche pas à expier une faute inconsciente par un crime. Plutôt un névrosé au bord de la catégorie des « état-limites », pas tout à fait psychotique, mais atteint d'une forme de psychopathie qui n'appartient pas à la sphère de la folie proprement dite. Le tueur est probablement « simplement » un sujet hors d'atteinte de toute forme de culpabilité, se vivant comme tout-puissant, très narcissique. Il a vécu avec ce crime des décennies, probablement sans aucun remords, sachant en tout cas savamment le dissimuler aux yeux de tous. Préméditant par exemple son départ de Bruay, patiemment, en préparant méticuleusement les choses sans attirer l'attention.

Dans ce cas, si notre hypothèse est la bonne, le plus probable est qu'il ait étranglé Brigitte car elle aurait refusé une demande, ni plus ni moins. Une chose banale en soi – être éconduit par une jeune femme qui ne vous prend pas au sérieux –, mais qui eut des conséquences hors du commun du fait de la structure du sujet. Il a néanmoins tué sans le vouloir. En ce cas, l'assassin, ni fou, ni pervers, ni réellement névrosé, mais plutôt à ranger dans la catégorie des états-limites (ou des psychoses dites « ordinaires ») n'a pas décidé du crime. L'exceptionnel vient du fait qu'une fois le crime accidentellement commis, le tueur a eu la capacité de tout faire pour s'en sortir, et a pu vivre avec l'acte sur la conscience toute sa vie sans jamais « flancher », sans jamais être rongé par le remords et la culpabilité, au point de désirer se faire connaître comme le meurtrier. Aucun besoin de soulager sa conscience chez celui qui a tué Brigitte¹.

¹ Techniquement, on peut ne pas avoir de rapport à la culpabilité et vivre sans remords une fois un crime commis et garder cela pour soi toute sa vie si à un moment l'accrochage au surmoi ne s'est pas fait, si le fantasme n'a pas pu, au niveau de l'Édipe, être réellement efficient. Par exemple, dans le passé familial du présumé meurtrier de Brigitte il ressort que son père a été condamné à sept ans de prison pour viol sur l'une de ses filles. Ce dysfonctionnement flagrant au sein de la famille pourrait expliquer son absence d'inhibition morale.

Grâce au témoignage clé de cette femme on a désormais un profil plus fin du tueur.

Le crime de Cauchy à la tour

Un autre crime, qui eut lieu quelque temps avant celui de Brigitte, doit désormais être évoqué du fait des apparentes similitudes dans le mode opératoire. Parlons de Myriam Guillaume, la jeune femme de 22 ans, victime du crime dit de « Cauchy à la tour ». On a voulu à l'époque rapprocher les deux crimes et parler d'un tueur commun. Disons-le d'emblée, cela ne tient pas. On a ici affaire à des tueurs différents. Selon toute vraisemblance on a affaire à une commande : deux ou trois types « psychopathes » (qui ne connaissent pas le sentiment de culpabilité), en profitent pour vivre de leur capacité à commettre des crimes. Ils se sont faits hommes de main. Ils sont nécessairement hyper-violents, et agissent pour leur seul profit, sans égard aucun pour leurs victimes. Mais ce sont de simples exécutants.

Une remarque tout de même. La chaussure laissée sur les lieux du crime et que l'un des tueurs n'a pas pris soin de ramasser. Cela connote certes pour la police une fuite rapide sous l'effet de la panique. Pour le psy cela évoque davantage quelque chose qui peut s'entendre comme un « j'ai perdu pied », et suggère donc que l'un des participants au crime ait paniqué plus que de raison. Un jeune pas encore assez aguerri ?

Néanmoins pour aboutir à une telle thèse – l'intervention d'une équipe sur commande –, et comme en mathématiques, nous allons procéder par l'absurde. Nous allons poser chaque fois une hypothèse puis voir si celle-ci nous mène ou pas à quelque chose de contradictoire. Cela nous permettra non pas d'établir avec certitude ce qu'il peut bien en être du ou des assassins, mais au moins de dégager ou d'écarter quelques pistes.

Première hypothèse. Lorsqu'on voit la photo de la jeune fille de 22 ans, bras écartés, la tête reposant sur une poutre en bois, les jambes écartées, c'est l'image du Christ qui aussitôt surgie. On ne peut que songer à une sorte de « sacrifice au Dieu obscur », à une sorte de rite satanique. À une offrande à une transcendance quelconque. Une fille « de petite vertu », choisie pour son impureté supposée, et mise sur l'autel du sacrifice. Si dans mon imaginaire de clinicien c'est ce qui m'est apparu d'emblée, cela ne colle néanmoins pas et pour plusieurs raisons. Déjà le lieu. À deux pas de la place centrale de la ville, dans un terrain vague, avec des vis-à-vis partout. Une mise en scène un peu plate, faite à la va vite. Le *décorum* n'y est pas. Ce genre de secte satanique aime que les choses soient spectaculaires, que la mise en scène soit

parfaite. D'autre part la fille est littéralement massacrée, elle n'a pas été sacrifiée, mais tabassée à mort, ce qui ne se retrouve généralement pas dans ce genre de pratiques. Elle était ivre et devait être dans un état second, ce qui est une chose courante pour que la sacrifiée puisse alors passer pour « envoutée » lors de la macabre cérémonie. Bien souvent ce sont des hallucinogènes qui sont utilisés pour cela mais nous n'avons aucune analyse toxicologique dans le dossier. D'autre part rien dans la région de semblable n'a eu lieu dans ces années-là. Si une secte satanique œuvrait à l'époque on aurait eu d'autres scènes macabres de ce genre ou alors au moins des disparitions de jeunes femmes inexplicables sur la même période. Plusieurs personnes sous le joug d'une sorte de gourou, qui auraient pu être amenées à commettre une exécution sacrificielle, cela ne nous semble donc pas du tout probable.

On ne peut néanmoins qu'être surpris par la disposition du corps, sa mise en scène, car il s'agit tout de même d'une mise en scène. Cette scène a frappé durablement les esprits de ceux qui ont vu le corps. Cela écarte d'emblée une chose : une crise de jalousie du mari en instance de divorce, ou un coup de sang de l'amant du moment. Une dispute qui aurait mal tourné, un mauvais coup s'avérant fatal, et que l'on aurait voulu par la suite faire passer pour le crime d'un déséquilibré, cela ne nous semble pas possible. D'ailleurs l'enquête de police de l'époque écarta elle aussi cette hypothèse.

Une autre hypothèse : une soirée avec trop d'alcool, qui tourne au délire éthylique et au passage à l'acte délirant. Possible. Mais, dans ce genre d'affaire, les gens parlent, cela se sait et l'enquête aboutie rapidement. Un tel délire collectif éthylique cela s'entend, surtout dans une petite cité d'une petite ville. Donc nous écartons cette piste.

Une troisième hypothèse ? Un tueur en série. Un traqueur de proies qui met en scène ses crimes, les signe, y laisse sa trace, cherchant tant à y trouver une jouissance sombre et énigmatique, qu'à laisser son nom dans les annales. C'est ce qui a fait que l'on a rapproché ce crime de celui de Brigitte. Deux filles brunes, retrouvées les bras en croix. Mais, là encore, plusieurs éléments font que cela ne colle pas trop. Déjà, dans le crime de Brigitte, Daniel Bourdon a très bien établi que la jeune fille connaissait son agresseur, ce qui est loin d'être le plus probable dans le crime de Cauchy. Ensuite Brigitte était plutôt timide et réservée, un peu « dans son monde » même, d'après son entourage, alors que la fille qui nous intéresse ici est une femme qui sortait beaucoup, avec une vie mondaine, plutôt débrouillarde, connaissant bien les hommes, élevant seule son enfant, travaillant, et décrite comme vive et intelligente. Surtout, si tueur en série il y avait eu, la série aurait continué, puisqu'on n'a pas arrêté le coupable. « Deux », cela fait une paire, pas réellement une série. D'autre part aucune « signature » qui relierait Brigitte et la femme de Cauchy. Et puis on sait avec certitude que dans les deux crimes il y a eu nécessairement plusieurs

personnes d'impliquées. Un tueur en série, cela agit seul, méticuleusement. Rien d'improvisé avec eux, donc pas de fuite sous la panique en laissant une touffe de ses propres cheveux dans la main de la victime, et encore moins l'abandon de l'une de ses chaussures sur place.

Quatrième hypothèse. Une mauvaise rencontre. Un « déséquilibré ». Un psychotique. Dans le jargon psychiatrique, un paranoïaque avec un délire interprétatif hautement systématisé à thème de persécution par exemple, ou un schizophrène en pleine crise, sous le coup d'une bouffée délirante qui l'aurait fait passer à l'acte. L'hypothèse est sérieuse au premier abord, mais ne tient pas longtemps. Déjà car un tel passage à l'acte laisse le sujet après-coup dans une sorte d'absence, sans souvenir précis de ce qui a bien pu se dérouler. Ils n'ont parfois pas même de souvenirs des faits. Ils ne cherchent pas à fuir, à se cacher. On finit par les retrouver, plus ou moins hagards. Ils avouent assez vite, ne sachant pas expliquer le crime, ou alors l'expliquant avec des éléments qui appartiennent à leur système délirant à proprement parler. Il fallait tuer car cette femme voulait le tuer lui. Elle était missionnée pour cela, par le KGB, le FBI, les Services. Il s'agissait d'une femme d'une autre planète, ou d'un robot, d'une machine. Le crime est alors le seul moyen de se défendre. On a toujours retrouvé dans de tels crimes le coupable quasiment au pied de la victime, ne cherchant pas même à se disculper. On est là, répétons-le, dans la psychose. C'est-à-dire dans une réalité bien particulière, où les mots et les choses se mettent à s'équivaloir, où l'on entend des voix, des injonctions, des ordres qui parfois forcent à tuer. Il s'agit de passages à l'acte subis, non prémédités, ou bien alors de l'aboutissement d'un délire au long court.

Cinquième et dernière hypothèse, celle qui sera notre thèse. La volonté de « faire un exemple ». Une fille massacrée pour montrer à une autre ce qui arrive si on ne joue plus le jeu. Car un fait est singulier dans ce crime des plus morbides. La tige enfoncée dans l'anus. L'anus, dans le milieu des proxénètes, c'est la propriété du « mac ». Le souiller d'une manière aussi violente c'est rappeler que l'on n'échappe pas comme ça à son « propriétaire ». On aurait donc une équipe venant de loin, envoyée pour « massacrer » Myriam. La jeune femme a probablement tenté de quitter le milieu de la prostitution où elle venait d'entrer. Elle allait à Paris depuis peu pour travailler disait-elle, puis elle a cessé du jour au lendemain de s'y rendre sans aucune explication. Il fallait donc tuer la fille, mais aussi en faire un exemple. Être cruel donc, et que le corps soit littéralement massacré. Pour parvenir à une telle chose, très rapidement, dans un quartier où il y a des regards partout, il faut être au moins deux d'après Daniel Bourdon. Deux hommes aguerris, violents, préparés, qui ont l'habitude et savaient exactement comment ils allaient faire. Ils étaient équipés. Ils ont suivi la victime, l'ont assommée, étranglée, et trainée sur la place où ils l'ont massacrée très vite, ayant en vue que cela fasse un exemple. On a donc affaire en ce cas à des tueurs professionnels, du monde du « milieu ». Peut-être d'anciens

militaires ? Des « barbouzes » reconvertis dans le banditisme ? Des gens du milieu hyper-violent de la prostitution habitués à « dresser » les filles ? Il faudrait retrouver dans les archives de l'époque des crimes avec une telle signature, une tige enfoncée rapidement dans l'anus et profondément, mais nul doute qu'on en trouverait au détour des années 70 en France.

Ce que l'on peut dire avec certitude c'est que ce crime, contrairement à celui de la petite Brigitte, qui eut lieu quelques semaines plus tard, est un crime *prémédité*. Il est commis par au moins deux hommes, aguerris, préparés, habitués à une grande violence. Des professionnels du milieu et non pas des types qui se sont improvisés tueurs ou « exfiltrateurs » à la va vite, comme ce fut probablement le cas pour le maquillage du meurtre accidentel de Brigitte.

Conclusion : une comparaison entre les deux crimes

Le lien entre le crime de Cauchy et celui de Bruay ? Ce que nous pouvons dire avec certitude c'est que ce n'est pas le même meurtrier. Cela ne veut pas dire qu'il n'y ait pas un lien tout de même, mais alors en amont. Un réseau de filles ? Un groupe mafieux capable d'aider à organiser une fuite ? À faire disparaître un témoin gênant ? C'est là une possibilité à ne pas écarter. Une même organisation qui serait intervenue à un moment dans les deux crimes ? Peut-être. Mais alors pour des raisons dans les deux cas bien différentes, simplement puisque le meurtre de Brigitte n'a été ni commandité ni prémédité.

Voilà, quoiqu'il en soit, ce qu'en tant que clinicien nous pouvons dire au vu des éléments nouveaux apportés par la persévérance de Daniel Bourdon.

Nicolas Floury